

L'actrice Isabelle Carré rejoint la famille de SOS Villages d'Enfants comme marraine



L'actrice Isabelle Carré vient de rejoindre l'association en tant que co-marraine, aux côtés d'Anny Dupeyrey, elle-même engagée auprès de SOS Villages d'Enfants depuis 1993. Au-delà de leur parcours d'actrices et d'autrices communs, elles ont toutes deux à cœur de s'engager dans la protection des droits de l'enfant et de porter haut et fort les missions de l'association, qui accueille des frères et sœurs séparés de leurs parents sur décision de justice.

Isabelle Carré, actrice césarisée pour son rôle dans le film « *Se Souvenir des belles choses* », est engagée dans la protection de l'enfance depuis déjà plusieurs années.

C'est lors d'une visite d'un village d'enfants SOS qu'elle a découvert la qualité de l'environnement humain et matériel apporté aux enfants accueillis. L'actrice a pu notamment échanger avec des mères SOS, qui accompagnent au quotidien les enfants en leur apportant stabilité et affection.

En octobre 2021, Isabelle Carré était à l'affiche du film « *l'enfant de personne* » inspiré de l'histoire de Lyes Louffok. Ce film qui met en avant les défaillances du système de la protection de l'enfance a renforcé sa volonté de s'investir pour les enfants et lui a également permis de rencontrer des enfants accueillis en protection de l'enfance.

C'est donc tout naturellement qu'Isabelle Carré a accepté de soutenir SOS Villages d'Enfants lorsque l'association lui en a fait la demande.

Ne pas séparer les fratries, une mission qui touche particulièrement l'actrice :

Convaincue que le lien fraternel est une ressource pour le développement de l'enfant, l'association propose un accompagnement adaptée aux fratries pour lesquelles les services de l'aide sociale à l'enfance anticipent une prise en charge dans la durée.

« Moi-même issue d'une fratrie avec deux frères, je sais à quel point ses liens sont importants. Les enfants accueillis en protection de l'enfance et séparés de leurs parents ont encore plus besoin d'échanger sur leur enfance, parler de leur histoire, et savoir qu'ils n'ont pas été seuls, qu'ils ont des références communes, qu'ils n'ont pas rêvé, ni fantasmé les choses. » témoigne l'actrice.

Avec Anny Duperey, un co-marrainage sous le signe de la complémentarité :



Les deux marraines envisagent leur engagement au sein de l'association de façon complémentaire. Investie depuis 1993, Anny Duperey prend son rôle de porte-parole très à cœur et s'exprime régulièrement pour défendre les missions de l'association. La force de la résonance de son parcours personnel avec les missions de l'association a eu, depuis toutes ces années, un impact fort pour SOS Villages

d'Enfants. De son côté, Isabelle Carré apprécie particulièrement de se rendre sur le terrain, pour aller à la rencontre des enfants et des équipes au sein des villages SOS. L'actrice s'est d'ailleurs rendu dès le mois de mai au village d'enfants SOS de Carros pour échanger avec les professionnels et d'anciens enfants accueillis au village SOS.

La protection de l'enfance, une cause majeure qui devrait être davantage considérée par les pouvoirs publics selon Isabelle Carré :

Les questions du maintien de la prise en charge et du respect des droits de l'enfant interpellent particulièrement l'actrice :

« Lorsque j'apprends qu'un SDF sur quatre a été accueilli par l'Aide Sociale à l'Enfance, je me dis qu'il y a énormément à faire. Je pense aussi plus globalement que l'on doit être plus soucieux du respect des droits de l'enfant. L'enfant, comme le bébé, est une personne. Ce n'est pas la possession des adultes, c'est une personne qui a le droit d'être traitée comme un être humain complet et dans le respect de ses droits, et notamment celui d'avoir un avocat ce qui est trop peu le cas dans les situations de protection de l'enfance justement »

SOS Villages d'Enfants bénéficie également du soutien d'autres personnalités : la journaliste Laurence Ferrari, les sœurs pianistes Khatia et Gvantsa Buniatishvili, et le comédien Jhon Rachid.

A propos de SOS Villages d'Enfants

Depuis plus de 60 ans, SOS Villages d'Enfants accompagne des frères et sœurs séparés de leurs parents sur décision de justice. Elle permet aux fratries de grandir ensemble, dans un cadre de vie de type familial, en s'appuyant sur une relation éducative et affective durable nouée avec une éducatrice familiale. Cette dernière est membre d'une équipe pluridisciplinaire qui accompagne de manière personnalisée chaque enfant.

SOS Villages d'Enfants France accueille près de 1 000 enfants et jeunes adultes dans 17 villages d'enfants SOS et 2 établissements dédiés aux jeunes. Elle est membre de SOS Villages d'Enfants International, fondée en Autriche en 1949.

Présente dans 138 pays et territoires, SOS Villages d'Enfants International prend en charge plus de 66 000 enfants et jeunes dans 568 villages d'enfants SOS.



www.sosve.org

Contact Presse

SOS Villages d'Enfants

Inès Gomis

igomis@sosve.org

01 55 07 25 43 – 06 11 91 78 75

We Change

Colombe Sirot

Colombe.sirot.ext@wechange.bz

06 59 54 73 08